

ANNEXE IV
INTERVENTION PONCTUELLE SUR DES EXUTOIRES DE DRAINS AGRICOLES
le long de cours d'eau dans le cadre de la préservation de l'exploitation des terres agricoles

Ce document est valable pour le dégagement des têtes de drains agricoles dans un cours d'eau. Le principe se limite à dégager quelques mètres avant et après un exutoire de drain afin de rendre l'équipement opérationnel (Sous réserve de l'analyse du dossier). Il ne vaut pas dossier de déclaration ou d'autorisation au titre de la procédure Loi sur l'eau.

En fonction des incidences environnementales, le Service en charge de la police de l'eau peut demander un dossier réglementaire de déclaration ou d'autorisation. Par conséquent, veillez à déposer ce document le plus tôt possible (au minimum deux mois avant le début des travaux).

1/ Le pétitionnaire

Nom et prénom (ou raison sociale pour les organismes) :

Date de naissance (ou numéro SIRET pour les organismes) :

Nom de la personne engageant l'organisme :

Adresse postale :

.....

Téléphone/portable :

Courriel :

Entreprise intervenant :

Nom du responsable de chantier :

2/ La localisation

Commune :

Parcelle (s) :

Nom du cours d'eau :

Longueur totale / longueur de l'intervention cumulée :ml /ml

Nombre de drains dégagés : unité(s)

Définition de l'intervention :

Drain n° : mètres avant / mètres après ; hauteur*cm ; largeur dépôt m,

Distance avec le drain suivant : mètres ;

Drain n°..... : mètres avant / mètres après ; hauteur*.....cm ; largeur dépôt m,
Distance avec le drain suivant :..... mètres ;
Drain n°..... : mètres avant / mètres après ; hauteur*.....cm ; largeur dépôt m,
Distance avec le drain suivant :..... mètres ;
Drain n°..... : mètres avant / mètres après ; hauteur*.....cm ; largeur dépôt m,
Distance avec le drain suivant :..... mètres ;
Drain n°..... : mètres avant / mètres après ; hauteur*.....cm ; largeur dépôt m,
Distance avec le drain suivant :..... mètres ;

Longueur totale :mètres

* hauteur entre le fil d'eau de l'exutoire de drainage et le fond du lit du cours d'eau.

Matériel utilisé :
.....
.....

Si intervention différente entre les drains, préciser sur feuille annexe.

Volume et lieu de stockage des sédiments : m3 /

Pièces à joindre au dossier :

Carte IGN au 1/25000 ème avec indication du cours d'eau, des drains ;
Extrait cadastral correspondant ;
Photographies ;
Croquis sur l'espacement des drains ;
Coupe type de l'intervention ;

3/ Engagement du pétitionnaire :

Le pétitionnaire s'engage à respecter :

A) les prescriptions générales qui lui seront adressées le cas échéant ;

B) les engagements du présent document, dans la mesure où ceux-ci ne sont pas contraires aux prescriptions générales

Fait àle

Le pétitionnaire (Signature et cachet) :

Dossier à envoyer à l'adresse suivante :

**Direction départementale des territoires
Service Eau et Biodiversité
1, boulevard Jules Guesde CS 40769
10026 Troyes Cedex**

Courriel : ddt-seb@aube.gouv.fr – Téléphone : 03 25 71 18 11